

Petite Chronique

Fête de la Bonne Ste. Anne.—Comme à Ste. Anne de la Côte Beauport, la fête solennelle qui se trouve être un dimanche (26 juillet) sera remise au jeudi, le 30 juillet, à l'Eglise de Ste. Anne de la Pocatière, en faveur des nombreux pèlerins qui d'ordinaire visitent cette Eglise.

Marchandises à bon marché.—On nous informe qu'un grand nombre d'institutrices de nos campagnes ont reçu des circulaires d'une maison commerciale de Montréal, leur offrant toutes espèces de marchandises à des prix extrêmement réduits, à défier la compétition de nos marchands les mieux posés. Pour les institutrices généralement si peu rétribuées, ce serait assurément une bonne aubaine; mais elles n'ont pas l'air à y croire. Plusieurs sont venues à notre Bureau, pour information: Tout ce que nous pouvons leur dire, c'est que nous n'oserions pas nous-même tenter cette *bonne fortune*. Dans la plupart de ces cas, nous ne recevons que pour notre argent. D'ailleurs, la compétition qui existe entre les marchands, dans nos paroisses, nous donne l'avantage d'acheter nos marchandises aux prix des villes, et dans plusieurs paroisses, bien au-dessous de ce que nous aurions à payer chez les marchands des villes. Nous serions bien aise d'avoir des renseignements de celles qui auraient tenté l'expérience, afin d'en donner à nos lecteurs le bénéfice de leur bonne ou mauvaise chance.

Exhibitions des Sociétés d'agriculture.—Nous donnerons à nos lecteurs la date et le lieu où devront se tenir les différentes exhibitions des Sociétés d'agriculture, dès que nous en serons informés.

Comté de Temiscouata.—L'exhibition d'animaux, grains et objets de manufacture domestique de la Société d'agriculture de ce comté aura lieu au Village de l'Isle-Verte, le 10 septembre prochain à 10 heures du matin.

Comté de Kamouraska.—Le concours de cette Société d'agriculture pour le meilleur choix d'animaux, aura lieu à St. Pachel le 10 septembre prochain.

Société d'agriculture de la vallée du St. Laurent.—L'exhibition de cette Société aura lieu à Fort Covington les 9, 10 et 11 septembre.

Comté de Chateauguay.—L'exhibition de la Société d'agriculture de ce comté aura lieu à Ste. Martine le 15 septembre.

Société d'agriculture de Huntingdon No. 1.—L'exhibition aura lieu à Huntingdon, jeudi le 24 septembre.

Comté de Franklin.—L'exhibition de la Société d'agriculture de ce comté aura lieu à Malone, les 29 et 30 septembre et le 1er octobre.

Comté de Beauharnois.—L'exhibition de la Société d'agriculture de ce comté aura lieu à St. Louis de Gonzague, jeudi le 24 septembre.

Il est regrettable qu'il n'y ait pas entente pour la date de l'exhibition entre les Sociétés d'agriculture qui s'avoisinent. Ces exhibitions se faisant le même jour, les cultivateurs sont dans l'impossibilité d'y assister.

Chacune de ces exhibitions représentant le fruit de leurs travaux et de leur expérience, les cultivateurs doivent nécessairement apprendre quelque chose lorsqu'il leur est donné de visiter ces différents concours.

RECETTES

Feuilles de noyer comme remède contre la jaunisse

Un remède bien simple et d'un effet bien salutaire contre la jaunisse consiste à faire infuser un gros pesant de feuilles de noyer (séchées et hachées) dans une pinte de vin blanc, et d'en prendre chaque matin à jeun.

Cuérison de morsures avec les tiges de fougères

La racine et la tige de la fougère broyées, infusées dans du lait, ou simplement dans l'eau, guérissent les morsures faites par des animaux enragés ou venimeux.

PROVINCE DE QUÉBEC.

DÉPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.
BOIS ET FORÊTS.

Québec, 17 juillet 1874.

AVIS est par le présent donné que, conformément aux dispositions de l'acte 36 Vic. cap. IX, les limites à bois suivantes seront offertes en vente par encan public à l'Hôtel du Parlement, en cette ville, le dix-septième jour de Septembre prochain, aux conditions insérées plus bas, savoir:

AGENCE DU SAGUENAY.

- "Escoumins" No. 9, 55½ milles carrés. No. 1 Ouest, 51½ milles. No. 1 Est, 59 milles, No. 2 Ouest, 25 milles, No. 2 Est, 25 milles.
- "Iberville" No. 1, 57½ milles.
- "Sault-au-Mouton," No. 1 Ouest 40 milles, No. 1 Est 47 milles.
- "Arrière Sault-au-Mouton," No. 1 Est, 30 milles.
- "Rivière des Rapides," No. 1 Ouest, 25 milles, No. 1 Est, 25 milles.

TOUR BOIS DE CHAUFFAGE.

- "Tadoussac," No. 1, 3½ milles; No. 2, 4½ milles; No. 3, 6½ milles.
- "Escoumins," No. 1, 3½ milles; No. 2, 3½ milles; No. 3, 3½ milles; No. 4, 3½ milles; No. 5, 3½ milles; No. 6, 3½ milles; No. 7, 3 milles; No. 8, 4 milles.

AGENCE DU LAC ST. JEAN.

- "Rivière à Chabot," No. 13½, 40 milles.

CONDITIONS DE LA VENTE

Les limites à bois ci-dessus décrites, suivant leur étendue donnée, plus ou moins, seront offertes en vente à une mise à prix de huit piastres par mille carré.

Les limites seront adjudgées aux personnes qui offriront le plus haut bonus.

Le bonus et la rente foncière de la première année (de deux piastres par mille carré) devront être payés, dans chaque cas, immédiatement après la vente.

Les limites une fois adjudgées, seront sujettes aux dispositifs des règlements concernant les bois de la couronne maintenant en force ou qui pourront le devenir par la suite.

Des plans indiquant les terrains ci-dessus désignés seront déposés au Département des Terres de la Couronne, en cette ville, et au bureau des agents pour ces localités, et seront visibles de cette date jusqu'au jour de la vente.

P. FORTIN,

Commissaire.

juillet 1874.

LA "BRITON"

ASSOCIATION MÉDICALE ET GÉNÉRALE SUR LA VIE

Bureau en Chef: 429 Strand, Londres.

Bureau principal pour le Canada: 13 Place d'Armes, Montréal.

La "Briton" a déposé au Gouvernement Canadien au-delà de la somme exigée, \$100,000, pour garantie de ses Polices émises en Canada.

Les Polices ordinaires de cette Compagnie sont payables pendant la vie de l'assuré, par une nouvelle application des Dividendes.

JAS. B. M. CHIPMAN,

Directeur-Gérant, Montréal.

F. X. COCHUÉ, Inspecteur des Agences.

Les paroissiens de Ste. Anne et des environs qui désireraient obtenir une Police d'Assurance sur la vie, pourront s'adresser directement à

FIRMIN H. PROULX, Agent local.